

Assemblée des délégués - Comptes 2023

mercredi, 8 mai 2024 • 19:30 - 21:00 | Sorens | **Assemblée des délégués**

1 Intro

1.1 Ouverture de la séance, accueil et contrôle des présences

Présences:

Président de l'assemblée et Préfet de la Gruyère: Vincent Bosson

Vice-président de l'assemblée: Pierre Lombardo

Délégués communaux:

- **Bas-Intyamont: Anne-Marie Seydoux, excusée**
- Botterens: Yanaelle Sciboz
- Broc: Suzanna Sciboz
- Bulle: Nicolas Pasquier
- Châtel-sur-Montsalvens: Laure Haldimann (remplace Eric Barras)
- Corbières: Christine Borcard
- Crésuz: Carole Pythoud
- Echarlens: Lucas Grandjean
- **Grandvillard: Victor Beaud, excusé**
- Gruyères: Justine Catillaz
- Hauteville: Bernard Bapst
- Haut-Intyamont: Corine Sigrist
- **Jaun: Tanja Buchs, excusée**
- Marsens: Gillian Simpson
- Morlon: Laura Pasquier
- Le Pâquier: Karine Kilchoer (remplace Laurence Corminbœuf)
- Pont-en-Ogoz: Virginie Fragnière-Charrière
- Pont-la-Ville: Valérie Bapst
- Riaz: Anne Favre-Morand
- La Roche: Thierry Moret
- **Sâles: Isabelle Seydoux, excusée**
- Sorens: Guillaume Chassot
- Val-de-Charmey: Gabriella Richoz
- Vaulruz: Claude Bovigny
- Vuadens: Emmanuel Romanens

Comité:

- Marie-France Roth Pasquier
- Patrick Audemars
- Nicolas Wyssmueller
- Kirthana Wickramasingam
- Jean-François Suys
- Pierre Justin Morard
- **Stéphane Baechler, excusé**
- Boris Fringeli
- Christophe Revaz

Commission Culture:

- Nicolas Wyssmueller
- Isabelle Sudan
- **Serge Rossier, Emmanuel Dayer et Serge Castella sont excusés**

Commission Enfance & Jeunesse:

- Marie-France Roth Pasquier
- Patrick Audemars
- Guillaume Chassot
- Pascal Pernet
- Thérèse Anatra Luchinger et Jérémie Guillaume sont excusés

Commission financière:

- Christian Grandjean
- Frédéric Pochon
- Karine Kilchoer (remplace déléguée du Pâquier)
- **Maxime Pasquier est excusé**

Invités:

- Rute Ruaz, secrétaire Option Gruyère
- Jean Godel, coordinateur Option Gruyère
- **Grégoire Kubski, député, excusé**
- **Pascal Lauber, député, excusé**

Presse:

- Anjie Dafflon (La Gruyère)
- Stéphan Sanchez (*La Liberté*)

Le président ouvre la séance à 19h30. Il remercie la commune de Sorens pour son accueil. Il passe la parole au conseiller communal de Sorens et membre du Comité d'Option Gruyère Guillaume Chassot pour un mot de bienvenue et une brève présentation de sa commune.

Présences: 21 communes sont présentes sur les 25 du district, représentant 111 voix, celle du président comprise. La majorité est donc fixée à 56 voix. Les communes de Bas-Intyamou, Grandvillard, Jaun et Sâles sont excusées.

Le président constate que l'Assemblée est valablement constituée et apte à prendre des décisions.

Aucune remarque n'est formulée sur la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée

1.2 Nomination des scrutateurs trices

Thierry Moret (La Roche) et Laura Pasquier (Morlon) sont nommées scrutateurs.

2 Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 30 novembre 2023 (voir site internet)

Le PV est approuvé à l'unanimité et sans remarques.



3 Rapport d'activité 2023

3.1 Présentation

Le rapport ayant été envoyé avec la convocation, il n'est pas lu. Il est simplement résumé.

Marie-France Roth Pasquier évoque quelques points qui occupent Option Gruyère en 2024. En matière culturelle, elle évoque la révision en cours de la Loi cantonale sur les affaires culturelles (LAC): Option Gruyère a participé aux ateliers participatifs et sera attentif à la phase de consultation de l'avant-projet, dès la mi-juin. En matière de petite enfance, elle rappelle qu'en 2024, le Conseil d'Etat a confié au bureau

d'analyse Microgis, basé à Lausanne, l'étude des besoins normalement menée tous les 4 ans par les communes, conformément à la LStE. Une étude à l'échelon de tout le canton, qui donne une vision très précise de la situation district par district. Elle sera prochainement rendue publique par le Canton. En matière de jeunesse, Option Gruyère va bientôt lancer un recensement de l'offre pour les 0-25 ans dans tout le district. Il s'agira aussi de faire connaître les nouveaux critères de soutien dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, récemment approuvés par le Comité. Option Gruyère poursuit parallèlement son accompagnement des crèches dans le cadre de l'entrée en vigueur, en août 2023, du Règlement relatif au subventionnement communal des places d'accueil extrafamilial de jour.

Jean Godel complète par quelques points. Il relève qu'après la mise en place d'Option Gruyère durant le second semestre 2022 par sa collègue Rute Ruaz et lui-même, 2023 aura été l'année des découvertes, non seulement du potentiel d'OG mais aussi des attentes soulevées. La cohabitation d'OG avec le Service de la culture de la Ville de Bulle dans ses locaux de la rue de la Condémine 22 a donné lieu à un accompagnement très précieux dans cette première phase de mise en place. En décembre 2023, le déménagement dans les locaux - toujours provisoires - de la rue de la Vudalla 24 a permis une nouvelle cohabitation, elle aussi profitable, avec la petite équipe de la Saison culturelle CO2: nos échanges réguliers nous permettent d'avancer dans certains dossiers. Et il y a un intérêt évident à collaborer avec la Saison CO2, principale institution culturelle soutenue par OG (dont elle concrétise par ailleurs plusieurs buts inscrits dans nos statuts).

Le coordinateur rappelle les deux grands moments de 2023 en matière de petite enfance: d'une part l'entrée en vigueur du Règlement relatif au subventionnement communal des places d'accueil extrafamilial de jour, aboutissement d'une dizaine d'années de travail lancé par l'ARG. Il remercie les différents acteurs clés de ce dossier. D'autre part la faillite abrupte de la crèches les Zoubilous, en mars 2023. Il salue là encore la solidarité à l'œuvre en Gruyère, notamment celle des communes de Bulle et Riaz ainsi que des crèches partenaires qui ont pu accroître temporairement leur capacité d'accueil, avec le concours du SEJ.

Enfin, en matière culturelle, il rappelle la journée officielle pour l'entrée de la Saison d'alpage au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco), le 7 décembre 2023 à Bulle, en présence notamment du Président de la Confédération Alain Berset. OG a été impliquée dans cette journée, en l'occurrence pour l'organisation de sa partie culturelle, en collaboration avec Ebullition.

3.2 Approbation du Rapport d'activité

Le Rapport d'activité 2023 est accepté à l'unanimité.

4 Comptes 2023

4.1 Présentation

Le président de l'AD indique que les comptes 2023 ont été approuvés par le Comité de direction et révisés par la Fiduciaire Ruffieux, à Bulle.

Il passe la parole à Jean Godel qui passe en revue quelques points déjà expliqués dans le commentaire des comptes reçu par délégués en même temps que le Rapport d'activité. Notamment les principales différences qui apparaissent par rapport au Budget 2023. Ainsi pour les charges salariales, un peu moindres qu'au budget: c'est que, lors de l'élaboration de celui-ci, Option Gruyère n'était pas encore inscrite à la caisse de pension CIEPP et n'en connaissait donc pas précisément les taux de prélèvement. Il relève aussi que les montants prévus pour les soutiens aux projets en matière d'enfance et de jeunesse n'ont que peu été sollicités, principalement à cause du fait que les critères d'attribution dans ce domaine n'ont été définis que tard dans l'année. Pour ce qui est des fonds alloués aux projets culturels, leur utilisation monte, elle, en puissance. Enfin, à la demande de la Commission financière, il apporte un correctif aux commentaires des comptes fournis aux délégués: contrairement à ce qui y était indiqué, la part de 140'000.00 francs du solde de la Rétrocession CO2 prévue pour établir le budget 2023 a bel et bien été entièrement prélevée, mais le bénéfice de 69'177,86 francs de l'exercice 2023 a été versé au capital propre d'Option Gruyère, lequel se monte désormais à 202'390.80 francs.

4.2 Rapport de la Commission financière

Il est lu par Christian Grandjean, rapporteur de la Commission financière, laquelle s'est réunie le 26 avril 2024. Son rapporteur relève notamment une très bonne maîtrise des dépenses d'administration. Il constate aussi que le rapport de la Fiduciaire Ruffieux SA ne comporte aucune recommandation particulière et qu'il confirme qu'il a été donné suite à sa remarque figurant dans son rapport 2022, à savoir la nécessité de mettre en place un Système de contrôle interne (SCI) répondant aux obligations légales. Un SCI que la CoFin a pu étudier le 15 mars 2024 lors d'une séance extraordinaire avec son auteure Rute Ruaz, en présence également de Jean Godel. La CoFin recommande unanimement aux délégués d'accepter les comptes 2023 d'Option Gruyère.

4.3 Approbation par les délégués

Les comptes 2023 sont ainsi constitués d'une part par un bilan présentant un actif de **597'552.10 CHF**, un passif de **528'374.24 CHF**, soit une différence de **69'177.86 CHF** qui est versé au capital. D'autre part d'un compte de résultat présentant des charges à hauteur de **701'293.98 CHF** et des revenus à hauteur de **770'471.98 CHF**.

Aucune question n'est posée.

Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité, sans abstention.



5 Commission Culture

5.1 Modification des critères

Le président rappelle que l'établissement de critères pour l'attribution de soutiens à des projets culturels avait été l'une des premières tâches d'Option Gruyère entre la fin 2022 et le début 2023. Depuis, ces critères ont été affinés. Il passe la parole à Jean Godel, coordinateur, pour une brève information aux délégués.

Ce dernier explique que la Commission culture a en effet constaté qu'il convenait de préciser certains points de ses critères d'attribution en matière culturelle, notamment les notions de création artistique professionnelle, de saison culturelle d'importance régionale et de festival. De même, la commission tiendra désormais mieux compte de la notion de réalisme budgétaire dans l'analyse des demandes (utilisation des fonds propres des porteurs de projets). A ce propos, Nicolas Wyssmueller, président de la Commission culture, ajoute qu'Option Gruyère s'est inspirée pour ce faire de la pratique adoptée par la Commission culturelle de la Ville de Bulle (prise en compte, le cas échéant, de la non mobilisation d'une éventuelle fortune de certaines associations pour le financement de leurs projets). Enfin il fait remarquer que les soutiens d'Option Gruyère se portent sur des projets qui se déroulent partout en Gruyère.

5.2 Point de situation

Jean Godel revient sur la révision en cours de la Loi cantonale sur les affaires culturelles (LAC). Il annonce que Philippe Trinchan, chef du Service de la culture de l'Etat de Fribourg, viendra faire une présentation de l'avant-projet provisoire à Option Gruyère le 29 mai 2024. JnG, qui a participé aux ateliers participatifs lancés par le Canton, estime qu'il pourrait s'agir là d'un changement important de paradigme. Il cite notamment l'apparition de la région dans le dispositif légal, région qui deviendra un interlocuteur important de l'Etat. En tant que coordinateur régional d'Option Gruyère, il a mis sur la table, lors des différentes réunions des délégués culturels cantonaux, la question de l'apport possible, dans cette révision de loi, de l'argent du casino de Granges-Paccot. Car l'Etat s'est engagé à tenter de concrétiser la demande d'Option Gruyère d'obtenir une nouvelle convention avec la maison de jeu fribourgeoise au profit de tous les districts. Avec les faïtières culturelles du canton, JnG estime qu'il est hors de question que cette nouvelle loi entre en vigueur avec la même dotation financière qu'aujourd'hui, étant donné

l'évolution démographique et culturelle du canton de Fribourg depuis 1991, année de l'entrée en vigueur de la LAC actuelle.

6 Commission Enfance&Jeunesse

6.1 Présentation des critères

Le président informe les délégués qu'Option Gruyère, après ceux pour la culture, s'est dotée en 2023 de critères pour l'attribution de soutiens à des projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Il passe la parole à M. Patrick Audemars, président de la Commission enfance & jeunesse, pour une information.

Patrick Audemars résume la philosophie de ces critères qui s'adressent aux 0-25 ans, sans aucune discrimination: les mesures soutenues sont censées développer l'animation des publics cibles, améliorer l'information et la coordination, renforcer le conseil et le soutien aux enfants et aux jeunes, soutenir l'insertion professionnelle des jeunes, favoriser l'engagement social et la participation civique des publics cibles, enfin soutenir la parentalité. La dimension participative des enfants et des jeunes voire de leurs parents est attendue. Il résume aussi ce qu'Option Gruyère ne soutiendra pas (notamment les tâches qui incombent légalement aux communes).

6.2 Point de situation

Patrick Audemars évoque la mise en place des grilles harmonisées pour les crèches: quelques petites adaptations doivent encore être faites de temps à autres. Pour ce faire, OG vient en aide aux structures et aux communes. Il évoque aussi les 2 nouvelles crèches ouvertes (ou sur le point de l'être) dans le district, à Crésuz et dans la nouvelle gare de Bulle (en juin 2024). Quant à l'étude Microgis sur les besoins des communes, il fait remarquer la précision des résultats attendus ou en partie déjà communiqués à OG. Notamment un taux d'effort encore relativement faible de la Gruyère au vu de son développement démographique. D'où la nécessité d'accompagner et d'autoriser l'ouverture d'un certain nombre de crèches à l'avenir. Certaines crèches existantes ont d'ailleurs d'ores et déjà annoncé à Option Gruyère leur volonté de s'agrandir. OG peut guider les porteurs de projets afin qu'ils choisissent des endroits stratégiques où leurs structures pourront se développer et couvrir de réels besoins.

Passport Vacances: à l'issue d'un coaching par Option Gruyère, le comité s'est renouvelé et une nouvelle dynamique semble s'être engagée.

7 Divers

7.1 Divers

Film d'Arthur Henry commandé par Ebullition et Option Gruyère, en collaboration avec d'autres cofinanceurs de la région: JnG rappelle le contexte de la création de ce clip (entrée de la Saison d'alpage à l'UNESCO). Le film est projeté aux délégués. JnG indique que ce film sera mis à disposition des acteurs de ce dossier du développement de la saison d'alpage selon des conditions à préciser encore.

Aucun autre divers n'est demandé.

8 Prochaine AD

Le Président rappelle que la prochaine Assemblée des délégués d'Option Gruyère aura lieu le mercredi 6 novembre à Gruyères (heure et lieu à préciser).

9 Clôture et remerciements

Le préfet remercie les délégués ainsi que toutes les parties engagées dans le fonctionnement d'Option Gruyère et clôt l'AD à 20h20.

10 Présentation du SEJB

Préfet: Comme annoncé lors de la dernière Assemblée des délégués du 30 novembre 2023 à Albeuve, Option Gruyère a souhaité inviter le Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Bulle à venir présenter ses activités. Il paraissait en effet utile de voir quelle pouvait être l'amplitude du champ d'application possible dans ces deux domaines de l'enfance et de la jeunesse.

Le président cède ainsi la parole, pour une brève présentation, à Monsieur Pascal Pernet, chef du Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Bulle et, par ailleurs, membre de la Commission enfance & jeunesse d'Option Gruyère.